

MÄERTERT-WAASSERBELLEG



Commune
de MERTERT

Loi du 19 décembre 2008
Protection et Gestion des Eaux

AVIS de publication

Demande en Autorisation

En exécution des dispositions de l'article 24, § 1 de la loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à l'eau, il est porté à la connaissance du public que la demande suivante a été adressée à l'Administration de la gestion de l'eau.
EAU/AUT/19/0279/R21.1

Objet de la demande : Renouvellement de l'autorisation
EAU/AUT/19/0279 concernant l'amélioration
écologique de la berge du cours d'eau
« Sûre » et pose d'un nouveau collecteur
d'eaux usées

Lieu de l'exploitation : WASSERBILLIG

Demandeur : Administration communale de Mertert
Administration des ponts et chaussées –
Division des travaux neufs

Date de la demande : 21 juillet 2021

Le présent avis est affiché du 13 août 2021 au 30 août 2021 inclus de manière usuelle à la maison communale.

Wasserbillig, le 13 août 2021

Le Bourgmestre,



Le Secrétaire, p.d.